



SKI POUR TOUS Pour les Jeunes Morillonnais Saison 2026-2027

La commune de Morillon renouvelle l'opération « SKI POUR TOUS » en faveur des enfants et jeunes de Morillon de 3 à 17 ans (nés entre 2009 et 2023, date d'anniversaire).

L'opération « ski pour tous » de Morillon propose des tarifs avantageux sur les cours de ski ainsi que sur les forfaits du domaine du Grand Massif.

Cette année encore, l'opération Ski pour tous s'adapte à la politique tarifaire avantageuse des forfaits pour les enfants de 3 à 7 ans mise en place sur le Grand Massif.

Tous les forfaits sont fournis avec une assurance associée, incluse dans le tarif préférentiel proposé. (L'assurance est comprise uniquement avec l'achat du forfait).

Un montant supplémentaire de 2€ sera sollicité pour les enfants ne possédant pas de support forfait.

D'autre part, cette année, les cours de ski proposés par l'ESF sont ouverts dès le niveau Ourson (environ 4 à 5 ans) et les cours de surf débutent à partir de 10 ans.

Il s'agit de véritable cours de ski et de surf encadrés par un moniteur diplômé de l'ESF de Morillon :

- Apprentissage des fondamentaux pour les plus jeunes,
- Disciplines principales pratiquées : SKI et SNOWBOARD
 - 7 niveaux de SKI du flocon à l'étoile d'or
 - 3 niveaux de SNOWBOARD de débutant à 3^e snowboard
- Proposition de disciplines alternatives pour les niveaux supérieurs à l'étoile d'or :
 - 1 groupe FREESKI (pratique du FREERIDE et du FREESTYLE)
- Découverte de la pratique compétitive (slaloms et éducatifs),
- 1 sortie journée découverte.

Les enfants atteints d'une pathologie doivent se signaler auprès de leur moniteur ESF.

Les tarifs seront appliqués selon l'âge de l'enfant ainsi que du quotient familial, en fonction des grilles tarifaires présentées ci-dessous :

TARIFS 2026-2027 : enfant de 8 ans à 17 ans

	Forfait avec assurance + cours	Cours uniquement (pour enfant bénéficiant d'un forfait)	Forfait avec assurance
Tranche 1 Quotient de 0 à 620 €	212 €	145 €	195 €
Tranche 2 Quotient de 621 à 1000 €	236 €	170 €	220 €
Tranche 3 Quotient de 1001 à 1400 €	261 €	195 €	245 €
Tranche 4 Quotient > à 1400 €	293 €	227 €	276 €

TARIFS 2026-2027 : enfant de 3 ans à 7 ans

Niveau minimum requis pour les cours ESF : OURSON (validé)

	Forfait avec assurance + cours	Cours uniquement (pour enfant bénéficiant d'un forfait)	Forfait avec assurance
Tranche 1 Quotient de 0 à 620 €	147 €	145 €	2 €
Tranche 2 Quotient de 621 à 1000 €	175 €	170 €	5 €
Tranche 3 Quotient de 1001 à 1400 €	205 €	195 €	10 €
Tranche 4 Quotient > à 1400 €	247 €	227 €	21 €

Les tarifs sont fixés par enfant.

Fonctionnement des activités proposées

66 heures de cours encadrées par des moniteurs de l'ESF, les séances se dérouleront comme suit :

Semaine de Noël (vacances scolaires) :

du samedi 19 au samedi 26 décembre 2026 : cours de 13h00 à 16h00

(pas de cours le vendredi 25 décembre 2026)

Les mercredis : 6 et 13 janvier 2027 : cours de 13h00 à 16h00

Les samedis : du 2 janvier 2027 au 27 mars 2027 : cours de 13h00 à 16h00

puis à partir du 30 janvier 2027 : cours de 13h30 à 16h30

(pas de cours le samedi 20 mars 2027)

Le samedi 27 mars 2027 : journée continue de 09h30 à 15h30

Le rassemblement des élèves est prévu entre les 2 télésièges, au panneau correspondant au niveau. (emplacement susceptible d'être modifié)

Toutes les informations concernant les groupes et horaires sur le site de l'ESF :

<https://www.esfmorillon.com/gens-pays>

Modalités d'inscriptions (document à fournir) :

- Formulaire d'inscription complété,
- Un justificatif de domicile
ou l'attestation de votre employeur (pour les personnes travaillant sur la commune mais résidant sur une autre commune.)
- Règlement par virement bancaire ou par espèces,

Pour les tranches 1, 2 ou 3 du tableau (quotient de 0 à 1400) :

- Justificatif de revenus : déclaration d'impôt 2026
ou quotient calculé par la CAF

Sans la fourniture de ces documents, nous serons dans l'obligation d'appliquer la tranche numéro 4. *(Les informations fournies resteront confidentielles.)*

À adresser en mairie de MORILLON – 5 place de la Mairie, 74440 MORILLON ou déposer votre dossier complet aux heures d'ouverture de la mairie.

(l'envoi du dossier par mail est également possible pour les paiements par virement bancaire)

- 👉 Le règlement s'effectuera en une seule fois, lors de l'inscription par virement bancaire,

Paiement par virement bancaire sur le RIB ci-dessous :
(le motif du virement doit correspondre au nom de l'enfant inscrit)

IBAN : FR76 1007 1740 0000 0020 0166 319 BIC : TRPUFRP1 Domiciliation : TPANNECY
--

ou en espèce (il vous appartient de faire l'appoint).

ATTENTION : TOUTE REPONSE AU-DELA DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 NE SERA ETRE PRISE EN COMPTE.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Madame Elsa COQUELLE par téléphone au 04 50 90 11 22 aux horaires d'ouverture de la mairie ou par mail grâce à l'adresse suivante : accueil@mairie-morillon.fr

La vice-présidente aux affaires sociales.

Claire SAARBACH